

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 mai 2024  
Rapporteur :  
Monsieur Daniel LE BIGOT**

**N° 12**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/05/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/05/2024 (accusé de réception du 23/05/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations - 48h de l'agriculture urbaine 2024 (PAT)**

**Suite aux éditions 2022 et 2023 du festival des 48h de l'agriculture urbaine organisé sur le territoire, il est proposé dans le cadre de l'édition 2024 qui se déroulera les 24, 25 et 26 mai, un accompagnement financier pour les animations proposées par 13 structures du territoire. Cet accompagnement s'inscrit dans les actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le montant de subvention proposé s'élève à 3 660 €.**

\*\*\*

Le festival des 48h de l'agriculture urbaine regroupe une multitude d'événements participatifs organisés par des structures locales dans de nombreuses villes en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Son objectif est de faire la promotion de l'agriculture urbaine auprès du grand public, dans des pratiques respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du foncier. La 9ème édition du festival aura lieu les 24, 25 et 26 mai 2024.

L'événement national est proposé par l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle). Les 48h de l'Agriculture Urbaine se sont tenues sur le territoire de la Ville de Quimper en mai 2022 et en avril 2023. Ainsi, des animations telles que des ateliers découverte, des visites de fermes et jardins ou encore des dégustations ont été proposées sur divers lieux de rencontres et de découvertes. Suite au succès des éditions précédentes, Quimper Bretagne Occidentale a souhaité élargir l'événement à l'ensemble des communes de l'agglomération et encourager les structures volontaires dans la mise en place d'animations à l'occasion de ce festival par un appui financier.

Dans ce cadre, des réunions ont été organisées avec les acteurs du territoire ayant vocation à s'inscrire dans un tel événement. A l'issue de ces rencontres, 13 acteurs ont décidé de participer à l'évènement avec les animations suivantes avec le montant de subvention attendu :

Structure	Animation	Montant de l'aide demandé à QBO
Portes ouvertes de la ferme et du jardin de la Cascade (Quartier Fertile)	<u>Vendredi 24 mai</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites animées de la ferme et du jardin de la Cascade. Animation sur les ruches.</li> <li>• Animations musicales et apéritif/repas</li> </ul>	Hors subventions des 48hAU - Financement dans le cadre des subventions de l'ANRU
CCAS BRIEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier culinaire « hors les murs » au jardin solidaire « Les pousses du part 'âge » (24 mai)</li> <li>• Atelier « jardiner au naturel » au jardin solidaire « Les pousses du part 'âge » (25 mai)</li> </ul>	220 €
Jardins familiaux de la ferme du Braden	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite des jardins, tombola, collation (25 mai)</li> </ul>	120 €
Jardin Louis Lumière et Jardin de Kervouyec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Randonnée entre les jardins du quartier de Kerfeunteun : découverte de l'histoire du quartier et des anciennes fermes, visite des jardins Louis Lumière et Kervouyec, goûter (26 mai)</li> </ul>	150 €
Collectif « alimentons l'humanité » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kempermaculture</li> <li>• Alterbreizh</li> <li>• Maraîchers de la coudraie</li> <li>• Université des sciences pratiques gastronomiques</li> <li>• Graines de liberté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers jardin : semis, bouturage, compostage, tressage d'osier, échanges de graines... (25 mai)</li> <li>• Village alimentaire au Voyage insolite : vente de plants, de légumes et de graines (25 mai)</li> </ul>	2 000 €
Mésanges vertes et MPT Penhars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier artistique et ludique autour de l'agriculture urbaine et ses enjeux – au Verger du Manoir (25 et 26 mai)</li> </ul>	100 €
MPT Penhars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication de smoothies en pédalant sur un Velo'Blender – au Verger du Manoir (25 mai)</li> <li>• Après-midi jeux et découvertes — au Verger du Manoir (25 mai)</li> <li>• Exposition de photos sur la vie d'un papillon – au Verger du Manoir (25 mai)</li> </ul>	470 €
Brouette de Kerivoal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours de la graine à la crêpe avec dégustation (25 et 26 mai)</li> <li>• Parcours botanique et atelier « le chanvre dans tous ses états » avec dégustation (25 mai)</li> <li>• Echange autour de l'agriculture de</li> </ul>	400 €

	demain (25 mai)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit marché (25 et 26 mai)</li> </ul>	
Ferme de Locmaria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier dégustation et concours avec les préparations élaborées par les clients (25 mai)</li> </ul>	200 €
<b>Total = 3 660 €</b>		

À noter que les jardins de Kroas-ar-bleon, de Prat Ar Rouz et du Secours Catholique ainsi que la « Pépinière Indigène » proposent également des portes ouvertes sur leur site respectif mais ne demandent pas de subvention.

Pour cette nouvelle édition, le festival coordonné par QBO regroupe des animations sur les communes de Briec, de Plomelin, de Pluguffan et de Quimper. En plus de son appui financier, la collectivité se charge d'inscrire les événements sur le site officiel des 48h de l'Agriculture Urbaine et apporte un soutien aux structures en communication et en prêt de matériels.

Le montant global des subventions demandées par l'ensemble des acteurs participant s'élève à 3 660 €.

\*\*\*

Mesdames Nabila PRIGENT, Anna-Vari CHAPALAIN et Valérie LECERF-LIVET étant sorties de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (48 suffrages exprimés dont 48 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser le versement de ces subventions aux associations souhaitant participer aux 48h de l'Agriculture Urbaine 2024.